



Procès-verbal de la réunion de la Commission  
canadienne de sûreté nucléaire  
tenue le 9 mai 2017

Procès-verbal de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tenue le mardi 9 mai 2017 à compter de 9 h 30 à l'Hôtel Delta Saint John, salles de bal A et B, 39, rue King, Saint John (Nouveau-Brunswick).

Présents :

M. Binder, président  
S. Demeter  
S. McEwan  
R. Seeley  
S. A. Soliman

M. Leblanc, secrétaire  
L. Thiele, avocate générale principale  
B. Gerestein et P. McNelles, rédacteurs du procès-verbal

Conseillers de la CCSN : G. Frappier, A. Viktorov et S. Karkour

D'autres personnes contribuent à la réunion : Ontario Power Generation, Z. Khansaheb

#### Constitution

1. Étant donné qu'un avis de convocation CMD 17-M23 a été envoyé en bonne et due forme et que tous les commissaires permanents sont présents, la séance est reconnue comme étant légalement constituée.
2. Depuis la réunion de la Commission tenue le 12 avril 2017, les documents à l'intention des commissaires CMD 17-M23 à CMD 17-M26 ont été distribués aux commissaires. Des précisions sur ces documents figurent à l'annexe A du procès-verbal.

#### Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour révisé, le document CMD 17-M24, est adopté tel qu'il est présenté.

#### Président et secrétaire

4. Le président agit à titre de président de la réunion de la Commission, aidé de M. Leblanc, qui fait office de secrétaire. Les rédacteurs du procès-verbal sont B. Gerestein et P. McNelles.

Procès-verbal de la réunion de la CCSN tenue le 12 avril 2017

5. Les commissaires approuvent le procès-verbal de la réunion du 12 avril 2017, tel qu'il est présenté dans le document CMD 17-M25. M. Seeley n'a pas participé à l'approbation du procès-verbal car il était absent lors de la réunion du 12 avril 2007.

RAPPORTS D'ÉTAPE

Rapport d'étape sur les centrales nucléaires

6. En ce qui a trait au document CMD 17-M26, le personnel de la CCSN fournit les renseignements suivants :
  - La tranche 5 de la centrale nucléaire de Bruce est remise en service à la suite d'un arrêt planifié.
  - La tranche 4 de la centrale de Darlington a subi un arrêt forcé et devrait retourner à sa pleine puissance le 11 mai 2017.
  - Un employé contractuel travaillant à la centrale nucléaire de Darlington a ressenti des symptômes de choc électrique. Le ministère du Travail de l'Ontario (MTO) a exigé que l'entrepreneur lui fournisse une copie du rapport d'inspection concernant l'appareil de soudure ayant causé le choc électrique avant que l'appareil soit remis en service.
  - La tranche 7 de la centrale de Pickering est revenue à sa pleine puissance à la suite du remplacement du module du régulateur électro-hydraulique.
  - La tranche 1 de la centrale de Pickering a été mise à l'arrêt aux fins de réparation le 8 mai et devrait être remise en service pendant la semaine du 9 mai.
  - La centrale nucléaire de Point Lepreau a été remise en service à pleine puissance à la suite d'un arrêt planifié.

*Centrale nucléaire de Pickering*

7. La Commission demande plus d'information sur la fuite du système de refroidissement d'urgence par injection à la tranche 5 de la centrale de Pickering. Le personnel de la CCSN explique que les fuites provenaient de joints de construction dans le béton de la salle du modérateur. Pendant une période s'étalant sur des mois ou des années, le système laissait s'écouler de petites quantités d'eau tritiiée, en deçà des niveaux de détection, qui ont fini par s'infiltrer dans les joints de construction et atteindre le tunnel de transfert du combustible, où elles ont été détectées. Les joints ont été scellés de nouveau et on s'attend à ce que les fuites aient été réparées. Le personnel de la CCSN indique qu'une analyse de la cause profonde est en cours et que la Commission recevra bientôt une mise à jour.

**SUIVI**  
**d'ici août**  
**2017**

8. La Commission s'informe au sujet de la défektivité dans le régulateur électro-hydraulique à la tranche 7 de la centrale de Pickering qui a obligé la centrale à réduire sa puissance le 30 avril 2017. Le personnel de la CCSN explique qu'un module du régulateur a mal fonctionné, ce qui a entraîné un déséquilibre dans le contrôle de l'entrée de vapeur, causant une hausse du débit d'entrée dans la turbine au-delà de la limite nominale. Le personnel de la CCSN mentionne que le module électrique a été remplacé et que le problème est réglé. Il ajoute que ce problème concerne la partie classique de la centrale et qu'il présentera un rapport d'étape à la Commission sur l'enquête visant la cause profonde de la défaillance du module.

SUIVI  
d'ici août  
2017

Clôture de la réunion publique

9. La séance est levée à 9 h 49.

Sophie Girgas pour  
Rédacteur du procès-verbal  
B. Gerstein

2017-06-19  
Date

\_\_\_\_\_  
Rédacteur du procès-verbal

\_\_\_\_\_  
Date

M L  
Secrétaire

19-06-2017  
Date

ANNEXE A

17-M23	2017-04-20	e-Docs 5232778
Avis de convocation pour la réunion de la Commission du 9 mai 2017		
17-M24	2017-05-03	e-Docs 5240453
Ordre du jour de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire qui aura lieu le mardi 9 mai 2017 à l'Hôtel Delta Saint John, salles de bal A et B, 39, rue King, Saint John (Nouveau-Brunswick)		
17-M25	2017-05-05	e-Docs 5240704
Approbation du procès-verbal de la réunion de la Commission tenue le 12 avril 2017		
17-M26	2017-05-03	e-Docs 5242613
Rapport d'étape sur les centrales nucléaires Mémoire du personnel de la CCSN		